



Info-Alerte n° 2453 du 6 octobre 2021



## Foi, espoir et prospérité, selon ALEXIA

Vous le découvrez par un courrier postal : **ALEXIA** vous a intégré dans la Chaîne de prospérité en qualité de millième chaînon

A ce titre, vous allez recevoir un chèque bancaire de 35 000 € mais vous serez aussi destinataire d'une bonne nouvelle vous permettant de réaliser l'un de vos vœux les plus chers.

Vous devez simplement acquitter une « contribution » de 25 € et retourner votre confirmation à une boîte postale située à Aigle (Suisse).

Si vous avez reçu un tel courrier, cela prouve que de nombreux consommateurs, dont un correspondant du Réseau anti-arnaques, ont été désignés comme 1000<sup>ème</sup> participant de la Chaîne de prospérité, ce qui est plutôt étrange.

Le Réseau anti-arnaques vous incite à retourner la lettre-réponse sans joindre le paiement demandé mais en mentionnant que vous demandez que cette contribution de 25 € soit directement déduite de la somme qui vous est promise...



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)